

Le pôle glisse inauguré



Le pôle glisse sera inauguré le 11 octobre. Il regroupera trois associations de glisse : Capbreton sauvetage côtier, Capbreton surf club et Santocha surf club. Coût des travaux : 200 000 €. Subvention sollicitée auprès du Conseil général : 50 000 €.

Devenez partenaire de l'office de tourisme



Outre ses missions d'accueil, d'information, de promotion et de relation avec les acteurs touristiques locaux, l'office de tourisme propose d'apporter une visibilité auprès des résidents et touristes grâce à différents moyens : publications, site web, applications mobiles, réseaux sociaux, mise à disposition de votre documentation, qualification de l'offre pour les meublés de tourisme. Par décret du 17 septembre, notre commune vient d'être classée en « station de tourisme », la plus haute catégorie du classement.

L'office de tourisme aspire à être marqué Qualité Tourisme, catégorie I, avec le projet d'obtention du label Tourisme et Handicap en 2015.

Avenue Georges-Pompidou
Tél. : 05 58 72 12 11, Fax : 05 58 41 00 29
contact@capbreton-tourisme.com
www.capbreton-tourisme.com



La saison estivale (surtout juillet) n'a pas été conforme à nos attentes en termes de météo et de fréquentation. Nous enregistrons, en revanche, un bilan très positif en matière de sécurité, avec une baisse de 40% des faits constatés. Des résultats salués par M. le Préfet. Merci à l'ensemble des forces de sécurité et aux équipes municipales pour le travail accompli.

La rentrée s'est bien déroulée et nous profitons d'une belle arrière-saison. Pour la savourer pleinement, nous vous proposons quelques suggestions dans les pages intérieures. Le conseil municipal a délibéré en septembre sur d'importants sujets : la modification et la révision du PLU, le règlement local de publicité, l'attribution de terrains au lotissement Les Deux Pins, la réhabilitation du cordon dunaire...

Les élus et les agents municipaux sauront se mobiliser pleinement et les mener à bien, pour Capbreton et les Capbretonnais.

Patrick Laclédère
Maire de Capbreton



Inventaire avant l'hiver

La saison estivale est passée, les journées à la plage aussi. Des suggestions pour profiter de l'intersaison...

Ma vie associative

- ▶ Je m'inscris dans l'une des 110 associations de Capbreton.
- ▶ Je participe à l'action des associations caritatives (Restos du cœur, Secours populaire, Secours catholique) en donnant les vêtements, les jouets et autres objets dont je n'ai plus l'utilité.



Mon shopping



- ▶ Je prépare ma garde-robe pour cet hiver avec les nouvelles collections dans les commerces.
- ▶ Je profite des produits frais aux halles et au marché aux poissons.
- ▶ Je vais au resto (le choix est grand à Capbreton). Pour le babysitting, je vais à l'Escale info, avenue Georges-Pompidou.

➔ Ils ont choisi Capbreton

- ▶ **Dr Julie Lavignasse**, orthodontiste, Pôle santé des Dunes, zone artisanale Les Deux Pins, 7 rue de la Palinette
- ▶ **Dr Claire Mirabal**, 2 rue Galamp
- ▶ **Atelier MOW** de Tim Frager et **Studio Pilates**, 16 avenue des Acacias
- ▶ **XCAT'**, bateau balade tapas, Port de Capbreton

➔ Restaurants

- ▶ **Le Petit Bali**, 22 avenue de Verdun
- ▶ **Le Raphaël**, 1 avenue Georges-Pompidou (anciennement La Palmeraie)
- ▶ **Mona Lisa**, boulevard François-Mitterrand (anciennement Le Grain de Sable)

Mes démarches

- ▶ Je prévois les vacances scolaires et j'inscris mon enfant au centre de loisirs (3/12 ans) ou à l'espace jeunes (12/17 ans).
- ▶ Je vérifie que mes papiers (carte d'identité, passeport) sont encore valables. Si besoin, je vais les refaire à la police municipale.
- ▶ Je m'inscris sur les listes électorales avant le 31 décembre. Pour être électeur dans la commune, je dois y avoir mon domicile réel (sans condition de résidence), ou y résider depuis au moins 6 mois, ou figurer au rôle d'une des contributions directes communales depuis 5 ans sans interruption.

Ma mémoire



- ▶ Je participe à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre le 11 novembre au monument aux morts.

➔ Mes bonnes résolutions

- Je respecte les limitations de vitesse.
- Je fais du covoiturage.
- Je vérifie l'éclairage de mon deux-roues.
- Je ramasse les déjections de mon chien.
- Je trie mes déchets et je lutte contre le gaspillage alimentaire.



- J'apprends les gestes qui sauvent.

Neuf défibrillateurs sont installés à Capbreton : à la mairie, aux salles municipales, au pôle social, au boulodrome de la plage, au complexe sportif (salle Nelson Paillou), à l'Ehpad Le Rayon vert, à la capitainerie du port, quai de la Pêcherie et quai du Bouret.



- Je donne mon sang (le 13 novembre, 15h-19h, salles municipales).
- Je vais prendre des nouvelles de mes voisins isolés.
- Je prépare mes cadeaux de Noël à l'avance avec les objets MOP.



Mes sorties

- Je (re)découvre la balade du Fil bleu en famille et je visite la MOP.
Horaires : mardi au samedi, 14h30-18h.
- Je vais voir un spectacle au Ph'Art que je repère dans « Sortir à Capbreton »...
- J'organise l'anniversaire de mon enfant au Rio.
- Je renouvelle mon abonnement à la médiathèque L'Écume des jours.
- Avec le Pass culture, je bénéficie des tarifs réduits sur toute la programmation municipale.



- Je profite de la programmation de la Semaine Bleue organisée par le Centre communal d'action sociale.

➔ Les rendez-vous du Ph'Art (au casino municipal)

Conte-création

Vendredi 21 novembre - 20h30 :
Christine Andrien et Magali Mineur, conteuses, et La Manufacture Verbale, chanteurs.



Conte-performance

Vendredi 19 décembre - 20h30 :
Didier Kowarsky, Myriam Pellicane, conteurs, et Fatime Aïbout, comédienne.



Mes transports



- Je fais le tour des pistes cyclables et voies vertes de Capbreton.
- Je prends le bus YÉGO pour mes déplacements (billets et cartes d'abonnement en vente à l'office de tourisme, avenue Georges-Pompidou).



Rétro

Souvenir français



À l'issue de la 12^e assemblée départementale du Souvenir français des Landes, les participants se sont rendus au carré militaire du vieux cimetière où des collégiens de Saint-Joseph ont fleuri les tombes, puis au monument aux morts.

Un nouveau chevalier



Roger Merrien, de l'école d'athlétisme de Capbreton, a reçu les insignes de Chevalier de l'ordre national du Mérite par le député.

Journée citoyenne



Le jardin partagé de La Pépinière a été inauguré lors de la journée de la transition citoyenne organisée par Égaliterre.

Le plan d'urbanisme renouvelé

Le Plan local d'urbanisme (PLU) doit se conformer aux nouvelles réglementations nationales (loi Ene pour l'environnement et loi Alur pour l'accès au logement et pour un urbanisme rénové) ainsi qu'au Schéma de cohérence territoriale (Scot) approuvé par la Communauté de communes Macs. Il doit exprimer un projet urbain sur l'ensemble du territoire communal.

Le conseil municipal a voté la révision du PLU qui permettra de favoriser le développement de Capbreton. Cette révision durera environ 3 ans.

Objectifs :

- ▶ Définition des axes de l'aménagement dans les domaines de l'habitat, de l'environnement, du développement économique...
- ▶ Protection de l'environnement.
- ▶ Embellissement du cadre de vie et des quartiers.
- ▶ Maintien des équilibres entre espaces urbanisés et naturels, entre fréquentation touristique et protection des espaces naturels fragiles, entre évolution démographique et capacité d'accueil.
- ▶ Intégration des évolutions juridiques liées aux lois du Grenelle et Alur, de la stratégie



du trait de côte, du schéma d'assainissement et des eaux pluviales, du plan local de l'habitat, du plan de déplacement urbain, du plan de circulation.

L'enquête publique

Le conseil municipal a délibéré sur la 5^e modification du PLU. L'enquête publique se déroulera du 6 octobre au 7 novembre au service urbanisme.

Permanences du commissaire enquêteur
(salle du 1^{er} étage de l'hôtel de ville) :
6 octobre (9h-12h), 22 octobre
(9h-12h), 7 novembre (13h30-16h30).

Expression des groupes d'élus

Capbreton Ensemble

Nous poursuivons notre engagement fort en faveur de l'environnement avec :

- la révision du PLU dont l'un des axes est la protection de la nature,
- une étude sur la réhabilitation du cordon dunaire, en complément de notre action pour préserver le littoral,
- l'inauguration du jardin partagé, place de la Pépinière, avec l'association Égaliterre.

Et aussi : le recyclage des déchets et matériaux de la collectivité avec l'association Api'up, les économies d'énergie dans les bâtiments publics, la mise en œuvre de l'installation d'arrosage au complexe sportif pour optimiser la consommation d'eau...

Vivons Capbreton

Article 22 : vote en conseil municipal
L'opposition a « obligation de se taire »



Retrouvez-nous sur notre page facebook Vivons Capbreton